

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU FAUBOURG ARRONDISSEMENT
LA CITÉ

SECTION I

LOCALISATION

1. Les travaux sont effectués à l'intérieur d'un quadrilatère délimité par les rues Racine, Sutherland, d'Aiguillon et Saint-Jean dans l'arrondissement La Cité.

SECTION II

DESCRIPTION DES TRAVAUX

2. Les travaux de réaménagement de la Place du Faubourg comprennent la construction de trottoirs et d'une portion de la rue Saint-Jean en pavés de béton, la relocalisation d'œuvres d'art, la mise en place de mobilier urbain, la plantation d'arbres et de végétaux et l'ajout d'éclairage.

SECTION III

PLAN DU PROJET

3. Les travaux réfèrent au plan concept du Service de l'aménagement du territoire et au plan projet PRR2003211.

SECTION IV

ESTIMATION DES COÛTS

4. L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1° préparation du site et démolition;	7 100 \$
2° voirie et aménagement de surface;	64 000 \$
3° relocalisation d'œuvres d'art;	4 600 \$
4° mobilier urbain;	10 000 \$

5° éclairage et électricité;	10 300 \$
6° divers et imprévus;	12 000 \$
7° plantation.	<u>17 000 \$</u>
TOTAL :	125 000 \$

Annexe préparée le 12 juin 2003

Alain Gagnon
Technicien en génie civil
Service de l'ingénierie

Approuvée par

Guy Laliberté, ingénieur
Service de l'ingénierie